



**PROCES-VERBAL  
BUREAU  
DU JEUDI 4 NOVEMBRE à 19h00**

L'an deux mille dix le 4 novembre

Le Bureau Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en ses locaux à Lodève sous la Présidence de Marie Christine BOUSQUET

Présents : Jean TRINQUIER ; Hadj MADANI ; Lionel MICOLA ; Joseph FABRE ; Anne-Marie FABRE ; Jean Luc REQUI ; Valérie ROUVEIROL, Jean-Marc GONTARD ; Jean Noël MALAN ; Joëlle GOUDAL ; Pierre LEDUC ; Yves JOURDAN ;

Absents excusé(e)s : Frédéric ROIG ; Daniel GUIBAL ; Jean-Paul PAILHOUX ; Colette MEINARD ; José POZO ; Yves BAILLEUX MOREAU ;

Absent(e)s :

Nombre de membres en exercice : 19 - Nombre de membres présents : 13

Madame la Présidente souhaite la bienvenue et procède à l'appel. Le quorum étant atteint, elle ouvre la séance et propose, après avoir fait le point sur différents dossiers, de passer à l'ordre du jour.

**I – ADOPTION DES PROCES-VERBAUX**

Madame la Présidente soumet pour adoption le procès-verbal du bureau du 7 octobre 2010:

*Adopté à l'unanimité.*

**II – OCAGER : CHOIX DU BUREAU D'ETUDE**

Jean Noël MALAN, délégué à l'Agriculture, rappelle aux élus communautaires le programme d'actions de l'Opération Concertée d'Aménagement et de Gestion de l'Espace Rural (OCAGER) Lodévois et Larzac.

Les enjeux sont :

- Volet couvert végétal,
- Volet agricole et pastoral,
- Volet foncier,
- Volet forestier,
- Volet Activités de Pleine nature,
- Volet Cartographie,
- Volet transversal Animation et Coordination,
- Définition du programme d'action de la phase 2.

Une consultation a été lancée. Les offres reçues ont été étudiées et celle retenue a été celle proposée par l'Association des Causse Méridionales labellisée CPIE pour sa pertinence méthodologique, le nombre de jours de travail programmé ainsi que la complémentarité des intervenants proposés.

Le coût de cette étude s'élève à 61 682,37 €.

*Adopté à la majorité : Pour : 12 - Contre : 1 - Abstentions : 0*

*Lionel MICOLA précise qu'il vote contre car il souhaiterait un regard extérieur pour ce sujet.*

### **III – EGLISE ST PIERRE LODEVE : CHOIX DU MAÎTRE D'OEUVRE**

Madame la Présidente présente le projet de rénovation de l'église St Pierre à Lodève. Il convient maintenant de choisir un maître d'oeuvre. Après consultation, il est proposé de retenir l'offre de Frédéric Fiore, architecte du patrimoine.

Le coût de sa prestation s'élève à 18704,60 € HT soit 22370,70 € TTC

*Adopté à l'unanimité*

### **IV – LA PRUNAREDE : CHOIX DU BUREAU D'ETUDE**

Madame la Présidente présente le rapport d'analyse des offres du Comité de sélection qui a auditionné les candidatures retenues lors de la commission du 23 juin dernier.

Deux candidatures avaient été sélectionnées. C'est la SADL M. DAOULAS qui a été retenue pour sa bonne reformulation des enjeux, des résultats attendus et des outils à mobiliser pour y arriver. Ce cabinet s'est montré très pragmatique sur l'évolution en fonction des réalités économiques et sur la fonctionnalité du Grand Site.

Le coût de cette prestation est de 27 210 € HT soit 32 543,16 € TTC.

*Adopté à l'unanimité.*

### **V – EQUIPEMENTS PETITE ENFANCE**

Il est précisé pour les communes qui ont des bâtiments mis à disposition dans le cadre de la compétence petite enfance, jusqu'à présent avec le SIVOM La Rouvière, c'était les mairies qui payaient les factures de charges. Dorénavant, c'est la Communauté de Communes qui les acquittera.

Il est à signaler des problèmes de mise aux normes de la cantine de St Etienne qui est utilisée par l'ALAE ainsi que la cantine de St Jean de la Blaquière qui est trop petite.

La CAF est prête à financer deux projets à Lodève dont une crèche de 42 places. Ce serait possible à l'Ecureuil et à Soubès sous la maison de retraite.

Le Directeur Général des Services demande l'autorisation de lancer une consultation afin de trouver un programmiste. En effet, la CAF a déjà voté les crédits pour la crèche de Soubès.

*Adopté à l'unanimité*

### **VI - JOURNAL DE LA COMMUNAUTE**

Proposition de "chemin de fer".

### **VII - JOURNEE BILAN COMMUNAUTE**

Il est prévu d'organiser une journée bilan de la Communauté le 7 décembre prochain. Il y sera présenté le bilan des actions réalisées.

### **VI – QUESTIONS DIVERSES**

#### **1 ) CAT LE CAYLAR**

Monsieur Jean Trinquier présente le rapport d'analyse des offres de la procédure adaptée du choix des candidats de maîtrise d'oeuvre du bâtiment économique du CAT du Caylar.

Quatre candidats ont déposé leurs candidatures :

- 1) Le cabinet Bonnefoi
- 2) Alentours-Architectes
- 3) Le cabinet Renaux
- 4) Le cabinet Lautier

Après étude pour chacun des dossiers, des caractéristiques de date de création du cabinet, de

l'expérience en milieu sanitaire, en milieu économique, sur le territoire de la communauté, de la qualité du dossier explicatif, de l'attestation de l'ordre des architectes, il est proposé au bureau de garder deux candidats pour l'étape suivante :

- 5) Le cabinet Bonnefoi pour sa forte expérience avec les problématiques handicapés, gériatrique et donc une bonne approche au niveau ergonomique
- 6) Alentours-Architectes pour la qualité de son dossier technique explicatif avec expérience en bâtiment économique illustrée.

Les offres de :

- 7) Le cabinet Renaux : rejet car pas assez d'explicatif sur les expériences, pas de visuels
- 8) Le cabinet Lautier : rejet offre pas adaptée sans expérience similaire

*Les élus décident à l'unanimité de retenir les cabinets Alentours-Architectes et le cabinet Bonnefoi à développer leurs offres tarifaires et d'échéance.*

### **3) Informations diverses**

- Mme la Présidente annonce que le 24 novembre, il sera organisé une visite des fouilles de St Fulcran, pour les élus et les agents communautaires ainsi qu'une séance pour les scolaires.
- Madame la Présidente fait le point sur la Baume Auriol et le départ de la SARL PARTENANCE. Du fait d'une occupation du domaine public, ils n'ont pas pu se constituer un fonds de commerce mais ils ont bien travaillé. Leur chiffre d'affaire a augmenté d'environ 4 à 5 % par an ces quatre dernières années. Plusieurs porteurs de projets ont déjà visité les lieux.
- Le gérant du gîte d'étape et de séjour La Mégisserie a aussi annoncé son départ. Il y a peu de rentabilité, il faut trouver des solutions pour le devenir de ce bâtiment.
- Les journalistes de l'émission "Des Racines et des Ailes" sont venus tourner sur le territoire le 1er et 3 novembre. Ils ont filmé la grotte de Vitalis, les spéléos, le belvédère de la Baume Auriol et le début des travaux de la grotte des Camisards ainsi que le moulin de la Foux. Il y a un partenariat avec les Grands Sites de France. Le Salagou sera filmé au printemps.
- Madame BOUSQUET rappelle que Lodève a le label "Ville d'Art et d'Histoire" et qu'il est prévu d'élargir au Pays qui deviendrait "Pays d'Art et d'Histoire". Il faut mettre en place un périmètre qui pourrait être évolutif. L'animateur du Patrimoine qui sera recruté en remplacement de Dominique Gracia, démissionnaire devra s'occuper de cet élargissement.
- A la demande de plusieurs élus, Mme BOUSQUET fait un point sur le dossier ZDE. La carte est maintenant définie. Il convient de l'inscrire à l'ordre du jour du prochain conseil.
- Joëlle GOUDAL annonce que TF1 passera au journal de 13H du 20 novembre un reportage sur Celles.
- Madame la Présidente propose, pour des problèmes d'organisation de calendriers, de déplacer le prochain bureau initialement prévu le 16 décembre au 15 décembre. Accepté.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente lève la séance à 23h30.

Les membres du bureau